

RUBRIQUE

ÉCONOMIE

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE L'ASIE DU SUD-EST ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LES PROMESSES D'UNE COOPÉRATION SUD-SUD

DIADIÉ DIAW
THI ANH-DAO TRAN

Cet article est un chapitre extrait de l'ouvrage publié chaque année par l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC-CNRS), avec lequel l'Institut des Sciences Sociales du Sud (SISS) collabore. « L'Asie du Sud-Est 2020. Bilan, enjeux et perspectives » permet de suivre l'évolution des grands enjeux contemporains de l'Asie du Sud-Est – véritable carrefour économique, culturel et religieux – et d'en comprendre les dynamiques d'intégration régionale et de connectivités avec le reste du monde.

Voir le lien suivant : <http://www.irasec.com/ouvrage149>

La réalité des accords commerciaux intra et/ou interrégionaux initiés par les pays dits « émergents » témoigne que le redéploiement des activités qui accompagne la mondialisation constitue dorénavant un enjeu économique majeur. Dans ce contexte, la zone Asie-Pacifique semble être le principal théâtre de confrontation entre la Chine et les pays occidentaux pour inventer un nouvel ordre commercial. Deux phénomènes ont joué un rôle primordial dans une recomposition géographique du commerce mondial : d'une part, la croissance rapide d'un certain nombre de pays asiatiques, et d'autre part, l'approfondissement d'un processus d'intégration au sein de la zone. C'est à partir de là que l'on peut comprendre l'intensification des échanges entre les pays d'Asie du Sud-Est (ASE) et d'Afrique subsaharienne (ASS) depuis le début du XXI^e siècle, dans le sillage d'un renouveau commercial entre pays en développement (PED) qui a été dessiné par l'émergence de la Chine.

*La mondialisation redéfinit les contours des relations commerciales : avec la libéralisation des échanges et des investissements, l'intégration des PED dans le commerce international se fait de plus en plus au travers de leur participation aux Chaînes de valeur mondiales (CVM), un phénomène traduisant l'essor des réseaux de distribution et d'approvisionnement **transnationaux** qui fragmentent les processus productifs afin de tirer le meilleur parti des*

complémentarités entre les économies. Dans ce contexte, c'est d'emblée l'aptitude des PED à se positionner sur des segments déterminés de ces CVM qui a été un élément clé de la croissance rapide des pays émergents. De fait, on constate une coopération accrue entre PED en vue de renforcer leur tissu productif et rendre leur intégration dans le système commercial multilatéral plus bénéfique pour la majorité d'entre eux. Bien que le commerce dit « Sud-Sud » demeure relativement faible (25,6 % du commerce mondial en 2018 selon la division statistique des Nations unies⁽¹⁾), il a cependant progressé à un rythme soutenu et ouvre des perspectives nouvelles pour les pays concernés. Depuis la crise mondiale de 2008, le poids des exportations Sud-Sud dépasse celui des exportations Sud-Nord : en 2018, 57,6 % des exportations totales des PED sont dorénavant à destination d'autres économies en développement.

Il s'agit ici d'analyser le commerce entre les pays d'ASE et d'ASS : quelle est l'évolution de ces échanges dans une tendance plus générale reliant l'Afrique et l'Asie d'une part, dans les relations interrégionales entre pays du Sud d'autre part ? Quels sont les obstacles majeurs à cette dynamique commerciale et quelles seraient les politiques à déployer afin d'y remédier ?

Encadré. Clarification sur notre échantillon de pays

Dans le découpage régional établi par la Banque mondiale, la Chine et les pays d'ASE font partie de la zone Asie de l'Est et Pacifique regroupant 38 pays. Par simplification de langage, nous retiendrons Asie-Pacifique pour désigner cette zone. L'Inde fait partie de l'Asie du Sud (8 pays).

Selon la classification de la Banque mondiale, les pays en développement (désignés ici comme « pays du Sud ») sont les économies dont le niveau de Revenu national brut (RNB) par habitant (classé « faible et intermédiaire ») est inférieur à 12.375 \$ US courants en 2018. Sur les 11 pays de la zone ASE : 7 appartiennent à la catégorie « revenu intermédiaire » tranche inférieure (Cambodge, Indonésie, Laos, Myanmar, Philippines, Timor-Leste et Vietnam) et 2 à la tranche supérieure (Malaisie, Thaïlande). Brunei et Singapour sont classés comme pays à niveau de revenu élevé.

L'Asie en développement définit les pays à niveau de revenu classé « faible et intermédiaire » des zones Asie-Pacifique et Asie du Sud ; ce qui exclura Brunei et Singapour.

L'ASS est la région du continent africain située au sud du désert du Sahara (voir graphique 1). Elle compte 48 pays (sur les 54 constituant le continent africain) pour un peu plus d'un milliard d'habitants en 2018. Les 48 pays de l'ASS sont tous des PED et tous les pays d'Afrique du Nord sont à niveau de revenu intermédiaire : ce qui fait du continent africain un ensemble de PED.

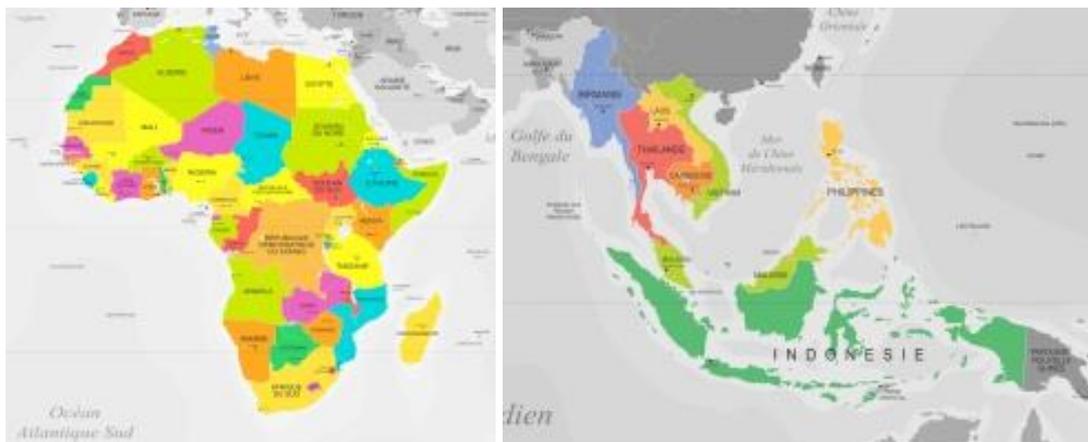
Les données statistiques pour le Swaziland (zone ASS) et le Timor-Leste (zone ASE) sont indisponibles.

Voir au lien suivant : (<https://donnees.banquemondiale.org/pays>).

1. LA PART GRANDISSANTE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LES ÉCHANGES DE L'ASIE DU SUD-EST

Un des traits saillants de l'ASS et l'ASE est leur extrême hétérogénéité, tant en termes de population, de niveau de revenu, qu'en termes géographiques. À l'opposé d'une ASE bordée de littoraux, l'étroitesse des marchés et l'enclavement de la majorité des pays d'ASS ont été souvent avancés pour expliquer leur enlèvement dans la pauvreté (Graphique 1). En vertu d'une faible connectivité entre eux, de leur éloignement des principaux centres d'activités, ils seraient voués à rester dans une trappe de sous-développement faute d'infrastructures logistiques comme des réseaux de transport et de télécommunication (*hard infrastructure*) ; d'un environnement d'affaires favorable constitué d'un cadre réglementaire solide, d'institutions stables et de qualité (*soft infrastructure*), et d'un bon niveau de formation du capital humain.

Graphique 1. Carte géographique de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est



Source : La Compagnie des Cartes, (<https://lacompaniedescartes.fr>).

Note : Le continent africain est divisé en cinq sous-régions (Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest). L'Afrique subsaharienne regroupe tous les pays hormis ceux d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Tunisie) et le Sahara occidental.

Depuis le début du nouveau millénaire cependant, l'Afrique a enregistré des taux de croissance plus élevés que d'autres parties du monde. Plus intéressant encore, l'essor récent de certains pays montre que le développement ne se limite pas aux seuls pays dotés de richesses naturelles. Locomotive de la croissance africaine, l'Éthiopie a décuplé son PIB en dollars courants depuis 2000 et a enregistré sur la dernière décennie 2010-2018 la plus forte croissance à l'échelle mondiale (9,9 % en moyenne annuelle), devançant les pays les plus performants d'Asie comme la Chine (7,8 %) et le Laos (7,5 %). L'île Maurice et le Rwanda sont d'autres emblèmes d'un « miracle africain » avec une croissance moyenne annuelle du PIB respectivement de 4,1 % et 7,9 % entre 2000 et 2018 ; loin derrière la Guinée équatoriale qui, portée par sa production de pétrole et de gaz, a atteint un taux sommet (9,7 %) défiant ceux de la Chine et du Myanmar (9,1 % et 9,9 %). Et pourtant, le PIB par

habitant en termes réels pour l'ensemble de la région dépassait en 2000 de 7 % à peine celui de 1960 (BAfD, 2016).

1.1. Un commerce Afrique-Asie dominé par la Chine et l'Inde

Les échanges avec le reste du monde sont un des facteurs explicatifs de ce « miracle », avec une expansion plus forte des secteurs exportateurs grâce à une intensification des partenariats commerciaux et à l'envolée des cours internationaux de matières premières. Entre 1990 et 2010, les échanges commerciaux ont augmenté d'environ 6 % par an, soit deux fois plus rapidement qu'une croissance annuelle du PIB avoisinant les 3 %. Dans de nombreux pays africains, la demande asiatique a pris le pas sur celle des partenaires occidentaux traditionnels, contribuant à une meilleure résilience du continent africain face à la crise mondiale de 2008. Depuis cette date, l'Afrique et l'Asie sont les seules régions au sein desquelles les échanges ont augmenté de manière continue. Avec un montant d'exportations de 212 milliards \$ US et d'importations de 227,7 milliards \$ US en 2017 (impliquant un déficit commercial de 15,7 milliards \$ US), l'ASS fait pâle figure face à une région Asie-Pacifique qui a atteint respectivement 5 201,3 milliards \$ US et 4.659 milliards \$ US (soit un excédent de 542,3 milliards \$ US). Le Tableau 1 montre que l'Europe reste le principal partenaire commercial de l'ASS, avec un schéma classique d'échanges de produits de base contre machines et équipements. Dans les échanges de l'Asie-Pacifique, l'ASS reste un partenaire mineur face à un commerce intrarégional prédominant : de 1 % en 2000, le marché subsaharien représente à peine 1,9 % de ses exportations de marchandises en 2017. Du côté de ses importations, la part est passée respectivement de 1,2 % à 2,1 %, ce qui contraste avec son poids dans les échanges avec l'Asie du Sud (plus de 6 %).

Cette situation contraste fortement avec le phénomène d'expansion des échanges entre PED souligné par les institutions internationales. En effet, dans son dossier sur le commerce mondial en 2008, la CNUCED soulignait déjà le renforcement impressionnant des échanges Sud-Sud entre 1995 et 2007, à un rythme plus soutenu que le commerce mondial : + 13 % par an en moyenne, contre 9,8 % pour le commerce Nord-Sud et seulement 7 % pour le commerce entre pays développés (CNUCED, 2008). Dans ce contexte, l'Asie en développement est devenue la principale destination à l'exportation des PED d'ASS vers d'autres PED, contribuant à ce que le continent africain ait connu la plus forte augmentation du commerce Sud-Sud.

Alors que les exportations de l'ASS vers l'Asie du Sud et l'Asie-Pacifique sont passées respectivement de 6,2 % et 9 % en 2000 à 10,4 % et 18,4 % du total en 2017, l'Inde et la Chine sont devenues les premiers marchés en pesant pour 9,3 % et 8,7 % (Tableau 1). Sur les données par pays tous niveaux de revenus confondus, les deux géants asiatiques remplacent dorénavant les États-Unis, le Royaume-Uni et la France (qui avaient des poids respectifs de 20,9 %, 8,4 % et 5,6 % en 2000) et se distinguent nettement des autres partenaires Sud. Alors que la présence plus ancienne de l'Inde s'accroît d'année en année, la part des PED d'ASS dans les marchandises importées par la Chine excède pourtant cette même part du côté de ses exportations depuis 2000.

Tableau 1. Répartition des échanges de produits par région en 2017

Exportations						
Rang	De l'Afrique subsaharienne	Part (%)	de l'Asie de l'Est et Pacifique	Part (%)	De l'Asie du Sud	Part (%)
1	Europe et Asie centrale	30,16	Asie de l'Est et Pacifique	50,65	Asie de l'Est et Pacifique	24,80
2	Afrique subsaharienne	22,07	Amérique du Nord	15,67	Europe et Asie centrale	22,15
3	Asie de l'Est et Pacifique, dont : Chine <i>ASE</i>	18,45	Europe et Asie centrale	15,59	Moyen Orient et Afrique du Nord	16,94
		8,73 4				
4	Asie du Sud, dont : Inde	10,42 9,28	Asie du Sud	4,34	Amérique du Nord	16,84
5	Amérique du Nord	8,17	Moyen Orient et Afrique du Nord	4,13	Asie du Sud	7,42
6	Autres	4,75	Amérique latine et Caraïbes	4,12	<i>Afrique subsaharienne</i>	6,32
7	Moyen Orient et Afrique du Nord	4,43	Autres	3,60	Amérique latine et Caraïbes	3,86
8	Amérique latine et Caraïbes	1,56	<i>Afrique subsaharienne</i>	1,90	Autres	1,68
Importations						
Rang	de l'Afrique subsaharienne	Part (%)	de l'Asie de l'Est et Pacifique	Part (%)	De l'Asie du Sud	Part (%)
1	Europe et Asie centrale	31,29	Asie de l'Est et Pacifique	52,87	Asie de l'Est et Pacifique	38,95
2	Asie de l'Est et Pacifique, dont : Chine <i>ASE</i>	27,66	Europe et Asie centrale	15,82	Moyen Orient et Afrique du Nord	20,97
		16,42 5,59				
3	Afrique subsaharienne	16,02	Amérique du Nord	9,68	Europe et Asie centrale	16,74
4	Moyen Orient et Afrique du Nord	8,53	Moyen Orient et Afrique du Nord	6,99	<i>Afrique subsaharienne</i>	6,45
5	Asie du Sud, dont : Inde	6,27 5,77	Autres	6,69	Amérique du Nord	6,32
6	Amérique du Nord	5,99	Amérique latine et Caraïbes	4,24	Amérique latine et Caraïbes	4,70
7	Amérique latine et Caraïbes	3,10	<i>Afrique subsaharienne</i>	2,12	Asie du Sud	3,13
8	Autres	1,14	Asie du Sud	1,59	Autres	2,75

Source : WITS World Bank, (<http://wits.worldbank.org>).

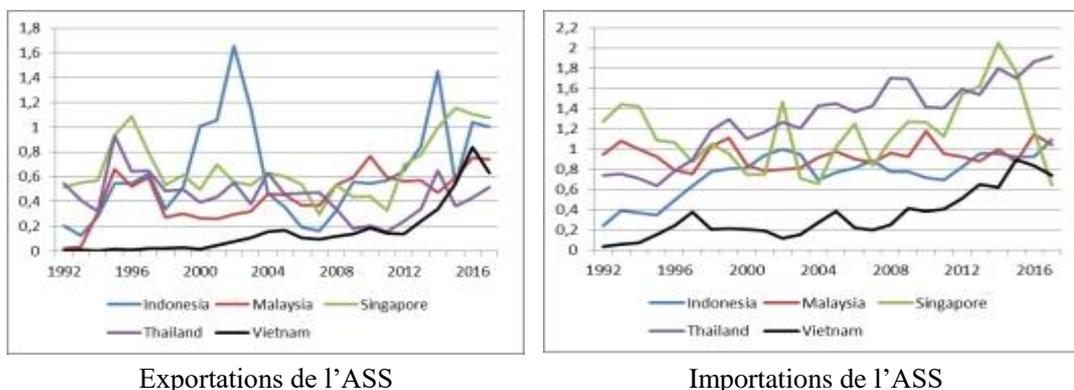
Pesant pour 1,3 % de ses importations, l’Afrique du Sud est le premier partenaire de la Chine en ASS au rang de 18^e fournisseur en 2017 (soit 19 places gagnées par rapport à 2000), tandis que le Nigéria est celui de l’Inde. Cependant, bien que les échanges avec la Chine aient fortement progressé, le rapport est déséquilibré pour les PED d’ASS : leurs importations en provenance de la Chine sont passées de 3,7 % en 2000 à 16,4 % en 2017, alors que le marché chinois n’a représenté que 8,7 % de leurs exportations en 2017 (contre 2 % en 2000). Autrement dit, la Chine exporte davantage vers l’ASS que l’inverse et le continent africain est devenu un marché sur lequel le géant asiatique écoule ses surcapacités à l’exportation.

1.2. Des échanges ASE-ASS encore timides mais prometteurs

Bien que l’ASS et l’ASE aient connu au cours des deux dernières décennies une expansion assez importante de leurs échanges extérieurs, leurs flux bilatéraux n’ont pourtant pas connu le même développement. Concernant l’ASS, l’évolution du marché sud-est asiatique est plutôt timide : 4 % des exportations en 2017 contre 2,25 % en 2000. Par ordre décroissant, Singapour, l’Indonésie et la Malaisie sont les premiers destinataires des exportations de l’ASS au sein de l’ASE, avec 2,8 % du total des marchandises exportées en 2017. Du côté des importations, le constat est presque le même puisque la part de l’ASE est passée de 3,6 % en 2000 à 5,6 % en 2017.

Ce commerce de l’ASS avec l’ASE se concentre sur un noyau très dense de pays. En effet, les cinq premiers pays exportateurs représentent plus des trois quarts des exportations : il s’agit dans l’ordre du Nigéria (qui, à lui seul, en concentre la moitié), l’Afrique du Sud, la Côte d’Ivoire, l’Angola et la Guinée équatoriale. Cette même concentration se retrouve au niveau de leurs importations : en effet, trois pays concentrent trois quarts des importations de l’ASS en provenance de l’ASE. Par ordre décroissant, la Thaïlande, l’Indonésie et la Malaisie comptent pour 4 % des importations totales de marchandises. Tout récemment, le Vietnam est devenu le quatrième partenaire commercial de l’ASS au sein de l’ASE : il supplante la Thaïlande comme destination à l’exportation depuis 2015 et Singapour comme fournisseur depuis 2017 (Graphique 2).

Graphique 2. Part de certains pays d’ASE dans les échanges de l’ASS (en % du total)



Source : WITS World Bank, (<http://wits.worldbank.org>).

Alors que le commerce intra-asiatique domine dans les pays d'ASE (au Cambodge, le premier marché régional est néanmoins l'Europe avec 41 % des exportations en 2017), nous notons la montée en puissance du partenaire chinois de façon similaire à l'ASS. De fait, l'ASS pèse également très peu dans les échanges des pays de l'ASE : à peine 1 % des exportations et 0,7 % des importations en moyenne. Classées parmi les économies les plus prospères du continent, l'Afrique du Sud et le Nigéria sont les plus grands partenaires commerciaux de l'ASE (Tableau 2). Si le poids de l'ASS est plus élevé à l'exportation qu'à l'importation (Thaïlande et Myanmar en premier lieu), deux pays se distinguent par une part plus importante de l'ASS dans leurs importations : l'Indonésie et le Vietnam.

Tableau 2. Répartition des échanges de produits dans les pays d'ASE en 2017

Exportations (% du total des marchandises exportées)				
Pays	Partenaire régional	Part (%)	1 ^{ers} pays	Part (%)
Indonésie	Asie de l'Est et Pacifique (3.769)*	55,8	Chine Japon	13,65 10,54
	Afrique subsaharienne (1.537)	1,77	Afrique du Sud (819) Nigeria (453)	0,42 0,2
Malaisie	Asie de l'Est et Pacifique (4.003)	63,03	Singapour Chine	14,32 13,49
	Afrique subsaharienne (1.595)	1,78	Afrique du Sud (726) Nigeria (424)	0,36 0,18
Singapour	Asie de l'Est et Pacifique (4.248)	69,19	Chine Malaisie	14,48 10,06
	Afrique subsaharienne (2.164)	1,04	Liberia (108) Afrique du Sud (1006)	0,69 0,11
Thaïlande (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (4.228)	58,78	Chine Japon	11,04 9,56
	Afrique subsaharienne (2.137)	2,23	Afrique du Sud (1434) Bénin (122)	0,98 0,24
Vietnam (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (3.615)	42,51	Chine Japon	12,43 8,31
	Afrique subsaharienne (1.182)	1,05	Afrique du Sud (557) Ghana (197)	0,49 0,16
Brunei	Asie de l'Est et Pacifique (1.817)	83,23	Japon Corée du Sud	29,27 14,17
	Afrique subsaharienne (21)	0,01	Ghana Kenya	0,00 0,00
Cambodge	Asie de l'Est et Pacifique (1030)	27,8	Japon Chine	8,21 6,05
	Afrique subsaharienne (178)	0,24	Afrique du Sud Gabon	0,17 0,03

Laos	Asie de l'Est et Pacifique (671)	87,96	Chine Thaïlande	36,12 31,29
	Afrique subsaharienne (5)	1	Swaziland	1
Myanmar	Asie de l'Est et Pacifique (1.249)	76,42	Chine Thaïlande	38,89 19,44
	Afrique subsaharienne (140)	1,27	Côte d'Ivoire Madagascar	0,43 0,21
Philippines	Asie de l'Est et Pacifique (2.602)	62,53	Japon Hong Kong	15,8 13,13
	Afrique subsaharienne (353)	0,11	Afrique du Sud Cameroun	0,17 0,01

Importations (% du total des marchandises importées)				
Pays	Partenaire régional	Part (%)	1^{ers} pays	Part (%)
Indonésie	Asie de l'Est et Pacifique (4.312)*	66,96	Chine Singapour	21,93 10,8
	Afrique subsaharienne (840)	2,43	Nigeria (43) Afrique du Sud (486) Angola (35) Gabon (12) Congo, RDC (7)	1,01 0,31 0,29 0,23 0,17
Malaisie	Asie de l'Est et Pacifique (4.337)	61,78	Chine Singapour	19,62 11,06
	Afrique subsaharienne (780)	1,23	Afrique du Sud (571) Côte d'Ivoire (15)	0,35 0,3
Singapour	Asie de l'Est et Pacifique (4.243)	49,64	Chine Malaisie	13,84 11,86
	Afrique subsaharienne (1.322)	0,58	Afrique du Sud (943) Bostwana (5)	0,18 0,12
Thaïlande (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (4.386)	64,58	Chine Japon	21,59 15,77
	Afrique subsaharienne (1.365)	0,8	Afrique du Sud (900) Angola (73)	0,38 0,08
Vietnam (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (4.267)	71,92	Chine Corée du Sud	28,6 18,4
	Afrique subsaharienne (533)	1,46	Côte d'Ivoire (9) Nigeria (28) Ghana (24) Cameroun (26) Afrique du Sud (346)	0,4 0,13 0,12 0,11 0,09

Brunei	Asie de l'Est et Pacifique (3.280)	73,01	Chine Singapour	20,81 18,45
	Afrique subsaharienne (151)	0,1	Afrique du Sud Liban	0,08 0,01
Cambodge (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (3.198)	86,28	Chine Thaïlande	36,79 15,44
	Afrique subsaharienne (129)	0,11	Afrique du Sud Gabon	0,08 0,01
Laos (2016)	Asie de l'Est et Pacifique (2.904)	97,39	Thaïlande Chine	61,88 18,24
	Afrique subsaharienne (34)	0,02	Swaziland Afrique du Sud	0,01 0,01
Myanmar	Asie de l'Est et Pacifique (3.685)	80,72	Chine Singapour	31,76 15,22
	Afrique subsaharienne (421)	0,23	Soudan Mozambique	0,11 0,06
Philippines	Asie de l'Est et Pacifique (4.199)	70,13	Chine Japon	18,14 11,58
	Afrique subsaharienne (353)	0,11	Afrique du Sud Angola	0,06 0,01

Source : WITS World Bank, (<http://wits.worldbank.org>).

Note : * Nombre de produits exportés selon la nomenclature à 6 chiffres HS6.

Hormis Singapour, l'essentiel du commerce Sud-Sud entre l'ASS et l'ASE est donc l'œuvre de PED à revenu intermédiaire : ce qui ouvre des perspectives d'échanges Sud-Sud au-delà des produits primaires. Le Tableau 2 indique les premiers partenaires commerciaux en ASS des pays de l'ASE, avec certes, un nombre de produits échangés et une échelle de valeurs sans commune mesure avec leur commerce intrarégional. Toutefois, une concentration du commerce Sud-Sud se profile avec quelques acteurs clés comme l'Afrique du Sud, avec lequel les pays concernés échangent un nombre substantiel de produits.

Dotée d'une industrie diversifiée et d'une classe moyenne qui dynamise son marché avec un pouvoir d'achat en hausse constante, l'Afrique du Sud illustre l'idée que les PED d'ASS peuvent rompre la « malédiction des ressources » (*Resource curse*). Plus connue comme la maladie hollandaise (*Dutch Disease*), un fléau attribuable à une abondance en ressources naturelles, ce phénomène décrit les tares d'une croissance fondée sur la seule exploitation de ces ressources : concentration et forte dépendance des recettes en devises sur un nombre limité (voire unique) de produits exportés, appréciation de la monnaie nationale, sous-développement du secteur manufacturier, entrées massives d'IDE à destination des industries extractives et accaparement des rentes par une frange limitée d'acteurs (Humphreys et al., 2007).

Tableau 3. Répartition des échanges avec l'ASS par stade de production en 2017 (en % du total des marchandises exportées et importées)

Echanges avec l'ASS	Indonésie		Malaisie		Singapour	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Matières premières	2,26	82,56	0,93	80,58	0,31	53,67
Biens intermédiaires	22,62	10,49	17,2	13,17	8,74	24,88
Bien en capital	5,44	5,09	9,6	1,18	11,53	2,33
Biens de consommation	69,62	5,96	71,83	4,9	12,24	18,87
Pour mémoire : Part de l'ASS dans le total des marchandises exportées/importées	1,77	2,43	1,78	1,23	1,04	0,58

Echanges avec l'ASS	Thaïlande*		Vietnam*	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Matières premières	0,45	31,23	3,12	82,22
Biens intermédiaires	12,75	55,74	8,52	17,25
Bien en capital	28,26	10,99	40,29	0,18
Biens de consommation	58,54	2,04	48,08	0,36
Pour mémoire : Part de l'ASS dans le total des marchandises exportées/importées	2,23	0,80	1,05	1,46

Source : WITS World Bank, (<http://wits.worldbank.org>).

Note: * Données pour 2016. Pour une nomenclature des produits par catégorie, voir au lien : (<https://wits.worldbank.org/Product-Metadata.aspx?lang=en>).

Le Tableau 3 résume la répartition des échanges par groupe de produits selon le stade de production pour les cinq pays de l'ASE qui importent le plus en provenance d'ASS (ce qui constitue par miroir, les exportations de l'ASS). Les PED de l'ASE exportent un large éventail de produits de consommation (aliments et boissons transformés, articles textile-habillement et chaussures, articles de maison, produits électroniques) en contrepartie de produits primaires ou produits de base (huile de palme, coton, cacao, cuivre, minerais et bien sûr, pétrole) (Diaw et al., 2014). Cependant, deux traits nouveaux semblent se dégager du tableau. Premièrement, les derniers arrivants tels que le Vietnam exportent vers l'ASS des biens en capital à hauteur de 40,3 % : catégorie qui regroupe également des pièces et composants entrant dans la production de biens manufacturés tels que la téléphonie mobile (portables et accessoires), les ordinateurs (pièces détachées) ou les véhicules (pièces de rechange). Deuxièmement, certains produits manufacturés sont apparus dans les importations en provenance d'ASS tels que les articles textiles (Maurice), les matériaux de construction, les produits électroniques (Afrique du Sud), avec une expansion très rapide ces dernières années. On voit ainsi que la Thaïlande importe de manière prépondérante des biens

intermédiaires tels que les produits chimiques pour les engrais et industries. En dépit d'une spécialisation conforme aux abondances factorielles que dicte la théorie traditionnelle, apparaissent de nouvelles perspectives quant au rôle des pays émergents d'ASE dans la relance économique des pays d'ASS.

2. LES OBSTACLES MAJEURS À UN DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES INTERRÉGIONAUX

Porté par la nouvelle économie géographique (un ensemble d'approches mettant en avant une dimension spatiale dans les théories du commerce international), l'impact de la distance et de la géographie sur la croissance et le commerce est de plus en plus souvent mis en avant pour expliquer la situation africaine. C'est à ce titre que l'Afrique du Nord a bénéficié de sa proximité géographique avec les marchés européens, à l'inverse du reste du continent dont la croissance a été compromise par son enclavement : absence de voies navigables ou de ports naturels, accès limité aux marchés à l'intérieur et à l'extérieur du continent (Venables, 2010). Il est alors tout à fait légitime d'identifier les obstacles majeurs au « désenclavement » des pays d'ASS, obstacles dont la levée pourrait booster les partenariats Sud-Sud en jeu.

2.1. Des liens diplomatiques plutôt faibles

L'existence de relations diplomatiques fortes permet de stimuler les échanges entre deux pays, mais comme le souligne Rubiolo : « Les liens diplomatiques entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est ont par le passé été sporadiques et erratiques (Rubiolo, 2016a). » L'auteure note que sur les décennies qui ont suivi les mouvements d'indépendance des années 60, le seul pays à avoir conservé des liens étroits avec certains pays d'ASS est l'Indonésie sous la conduite de Sukarno. Aujourd'hui encore, ces liens restent ténus, comme en atteste le faible nombre de consulats africains dans la plupart des pays d'ASE. Le Vietnam, à titre d'exemple, dispose de seulement huit ambassades et cinq chambres de commerce couvrant 54 pays sur le continent.

Il demeure donc une méconnaissance par les pays d'ASE des potentiels détenus par le sous-continent africain. Elle contraste avec le partenariat stratégique global établi par la Chine qui a accompagné sa percée spectaculaire en Afrique, pour devenir son premier partenaire commercial dès 2009. Sur le plan diplomatique, le sommet de 2006, à l'initiative du géant chinois, a réuni 48 délégations africaines de haut niveau à Pékin et a ainsi rappelé au monde que le continent africain est devenu une zone stratégique de premier plan (Robin, 2009).

À travers l'initiative des « nouvelles routes de la soie » (One Belt One Road – OBOR) lancée en 2014, le géant asiatique a multiplié les projets dans la construction et le transport, devenant le plus grand prêteur bilatéral de la plupart des pays africains. À l'heure actuelle, 44 pays africains participent déjà à ces « nouvelles routes de la soie » et « bénéficient à ce titre des largesses chinoises et de sa reconnaissance éternelle » (Le Monde, 2020). Appuyée par sa diplomatie, une telle stratégie vise à placer la Chine au centre d'un nouveau système mondial d'interdépendances économiques, politiques et sécuritaires alternatives aux pays occidentaux. Sa dimension commerciale se situe d'abord au niveau des CVM, dans

lesquelles Pékin contrôlerait les étapes critiques d'approvisionnement. Ensuite, ces « nouvelles routes de la soie » font de l'Afrique un utilisateur final important des surcapacités industrielles de la Chine : en particulier charbon, ciment, acier, verre, énergie solaire, construction navale et aluminium (African Center for Strategic Studies, 2019).

2.2. Des économies aux structures très peu complémentaires

Ce manque de complémentarité est perceptible dans la faible diversité de leurs échanges bilatéraux : les produits primaires occupent en moyenne 80 % des exportations de l'ASS et du côté de leurs importations en provenance d'ASE, le riz, le caoutchouc et certains produits de base sont les produits les plus concernés.

Tableau 4. Rentes tirées des ressources naturelles en % du PIB, par région

Région	Total des rentes tirées des ressources naturelles (% du PIB)	Pétrole (% du PIB)	Gaz naturel (% du PIB)	Mines (% du PIB)	Forêts (% du PIB)	Charbon (% du PIB)	Terres arables (% du territoire)	Valeur ajoutée agricole (% du PIB)	Terres agricoles (% du territoire)
Afrique centrale	46,76	42,13	0,383	0,27	2,88	0,01	2,761	12,61	7,93
Afrique de l'Est	2,92	15,02	0,65	0,14	0,969	0,02	7,77	12,18	8,13
Afrique du Nord	30,48	23,35	5,61	2,55	0,11	0	7,321	7,92	30,03
Afrique australe	7,80	10,39	0,618	2,68	0,64	1,73	10,82	5,75	52,13
Afrique de l'Ouest	7,49	13,29	1,75	1,55	1,92	0	19,35	24,03	44,95

Source : BAfD, 2016, Rapport sur le développement en Afrique.

En termes de PIB courant, le Nigéria est actuellement la plus grande économie (aidée par sa richesse pétrolière), suivi de près par l'Afrique du Sud, tandis que les Seychelles et Maurice ont le PIB par habitant le plus important du continent africain. Cependant, l'agriculture reste le principal secteur d'emploi et de revenu (l'Afrique de l'Ouest possédant le plus fort pourcentage de terres arables), à côté de l'exploitation des ressources naturelles (l'Afrique centrale étant la plus riche du continent). Le Tableau 4 montre la contribution importante des ressources naturelles aux réserves de change pour de nombreux pays de l'ASS. Sur les 54 pays constituant le continent africain, plus de 45 ont des réserves prouvées ou probables de pétrole et/ou de gaz naturel. Par ailleurs, le rythme de l'industrialisation de l'Afrique n'est pas assez rapide pour entraîner une transformation économique à grande échelle : une dépendance persistante vis-à-vis des exportations de ressources naturelles, la lenteur de la diversification économique et de la mutation structurelle pourraient compromettre ses perspectives de croissance (Rodrik, 2014).

Même si certains pays comme le Nigéria (pétrole) ou le Botswana (diamant, minerais) ont mieux réussi à gérer leurs ressources que d'autres, dans la plupart des pays, les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre n'ont pas décollé (à l'exception de l'Éthiopie ou Maurice pour lesquels le textile a une place majeure). La part de la main-d'œuvre a même reculé dans le secteur manufacturier au bénéfice des services et du secteur informel urbain, témoignant de la difficulté des pays africains à passer d'un stade de

développement à un autre (BAFD, op. cit.). Victimes du « paradoxe de l'abondance », l'ouverture des pays de l'ASS au commerce international a alors porté l'attention sur les changements structurels des systèmes productifs et les performances à l'exportation au travers des stratégies commerciales adoptées (Gros et al., 2002).

En effet, certains pays ont poursuivi une stratégie de concentration à l'exportation sur des produits traditionnels (le cacao en Côte d'Ivoire, le pétrole et ses dérivés au Nigéria), quitte à réduire leur diversité sectorielle, comme ce fut le cas pour le Sénégal. Seuls trois pays ont bénéficié de gains de compétitivité grâce à une plus grande diversification de leur structure d'exportation au profit de produits manufacturés : Madagascar, l'Afrique du Sud et le Ghana. Enfin, par la taille et la dynamique de leur marché domestique, l'Éthiopie vient désormais concurrencer le Vietnam dans l'industrie du textile tandis que l'Afrique du Sud a développé des échanges intra-industriels avec les pays de l'ASE, à l'opposé du reste du sous-continent.

- Un sous-développement des infrastructures en Afrique

Parmi les obstacles invoqués, l'Afrique a le plus faible taux d'infrastructures par habitant et ses progrès dans ce domaine sont plutôt lents : or, les infrastructures sont caractérisées par des coûts fixes élevés. En l'absence d'infrastructures routières, ferroviaires, maritimes ou encore aériennes conséquentes, les pays ne peuvent bénéficier des effets positifs d'une agglomération des activités liés aux interactions inter-entreprises et aux économies d'échelle : hausse de la productivité des firmes, baisse des coûts, accumulation du capital et effets d'entraînement. Sur la base de l'Indice de complexité économique (ICE), il a été montré que les pays mieux dotés en infrastructures (*hard and soft*) ont tendance à fabriquer des produits plus sophistiqués et plus diversifiés (Hausmann & Hidalgo, 2011). Le manque d'infrastructures de transport et de logistique empêche le continent de se connecter aux corridors économiques et aux principaux centres d'activités mondialisées ; en outre, le faible accès aux marchés fait d'un pays un lieu peu attrayant pour l'investissement et se traduit par de bas salaires. Il est possible d'y remédier par une concentration spatiale, telles des zones économiques spéciales ou zones franches (le cas pour Madagascar ou l'île Maurice) qui doivent offrir des conditions suffisamment bonnes pour attirer les investisseurs étrangers et catalyser la croissance. C'est à ce titre que la Chine a multiplié les flux d'aide, d'investissement et de soutien financier à certaines zones en échange de l'octroi de préférences commerciales et d'un accès aux ressources.

Tableau 5. Développement des infrastructures par région (hors pays riches)

		2000	2010	2016	2017
Accès à l'électricité (% de la population)	Afrique subsaharienne	26,03	33,55	44,80	44,58
	Amérique latine et Caraïbes	91,08	95,79	97,46	98,02
	Asie de l'Est et Pacifique	92,26	95,07	96,97	97,59
	Afrique du Nord et Moyen-Orient	89,60	95,13	97,15	97,37
	Europe et Asie centrale	99,85	99,89	99,997	99,98

Pour mémoire	Amérique du Nord	100	100	100	100
Lignes de chemin de fer (routes totales en km)	Afrique subsaharienne	64.108	61.381	59.634	nd
	Amérique latine et Caraïbes	76.639	93.938	93.938	nd
	Asie de l'Est et Pacifique	78.774,93	86.282,93	87.974,93	nd
	Afrique du Nord et Moyen-Orient	24.414	25.661	27.448,94	nd
	Europe et Asie centrale	170.827	171.384	172 585,21	nd
Pour mémoire	Amérique du Nord	217.493	286.858	280.349	
Personnes utilisant des services d'assainissement de base (% de la population)	Afrique subsaharienne	22,98	27,39	30,30	30,88
	Amérique latine et Caraïbes	72,32	81,44	85,97	86,06
	Asie de l'Est et Pacifique	56,22	71,98	80,92	82,34
	Afrique du Nord et Moyen-Orient	81,80	86,21	88,81	89,07
	Europe et Asie centrale	86,44	90,77	93,62	93,86
Pour mémoire	Amérique du Nord	99,95	99,93	99,90	99,90
Utilisateurs d'Internet (% de la population)	Afrique subsaharienne	0,50	7	19,34	25,41
	Amérique latine et Caraïbes	3,36	34,15	56,39	62,53
	Asie de l'Est et Pacifique	1,89	28,98	48,73	51,17
	Afrique du Nord et Moyen-Orient	0,86	20,85	43,22	51,16
	Europe et Asie centrale	1,97	35,62	62,52	66,59
Pour mémoire	Amérique du Nord	43,89	72,55	86,11	87,65

Le Tableau 5 montre que l'accès à l'électricité en pourcentage de la population n'était que de 44,6 % en ASS, contre 97,6 % pour l'Asie en développement. Il existe des disparités importantes entre l'Afrique du Nord et l'ASS, ainsi qu'au sein de l'ASS. Parmi les pays les mieux lotis selon l'indice de développement des infrastructures en Afrique établi par la BAfD, citons les Seychelles, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Libye, Maurice, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, le Cap Vert et le Botswana ; et parmi les pays les moins bien notés, la Somalie, le Niger, l'Éthiopie, le Tchad et Madagascar.

- De fortes inégalités érodent les effets de la croissance africaine

Atteinte par la maladie hollandaise et le phénomène rentier qui l'accompagne (sujet aux conflits et à la corruption), l'ASS est, après l'Amérique latine, la région la plus inégalitaire de la planète, ce qui freine le recul de la pauvreté, mais également l'émergence d'une classe moyenne capable d'accroître la consommation intérieure, d'encourager la demande d'éducation et de services publics. L'Éthiopie, pourtant sortie de l'extrême pauvreté et des

crises alimentaires, voit le nombre de ses multimillionnaires croître de façon exponentielle avec l'émergence d'un « africapitalisme » mondialisé (Piot, 2017). Au cours de son histoire et du fait de l'esclavage transatlantique en particulier, l'ASS a toujours souffert d'un manque de main-d'œuvre et sa production a notamment été freinée par le déficit de main-d'œuvre salariée ou par les coûts relativement élevés du travail qui l'ont empêchée de se lancer dans une industrialisation intensive en main-d'œuvre (Rodrik, op. cit.).

Or, son essor démographique ouvre de nouvelles opportunités en permettant notamment des débouchés sur le marché intérieur, ainsi que l'émergence d'une main-d'œuvre concurrentielle à même de faire participer le continent aux CVM. D'ici 2050 selon les estimations de la BAfD, l'Afrique comptera pour un tiers de la jeunesse mondiale ; et l'essentiel de cette expansion devrait se produire en Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est. Des défis majeurs se posent en termes de création d'emplois, car ce sont 29 millions de nouveaux entrants qui arrivent chaque année sur le marché du travail, c'est-à-dire l'équivalent de 6 % de la main-d'œuvre actuelle du continent (BAfD, op. cit.). Pour que l'Afrique tire parti de son dividende démographique comme l'ont fait les pays d'Asie, elle doit par ailleurs répondre à un double défi : premièrement, réussir une transformation de l'emploi du secteur primaire vers les activités industrielles tout en les sortant de l'économie informelle ; deuxièmement, former de toute urgence une jeune main-d'œuvre qui lui permettra d'être productive sur le marché du travail.

Dotés d'un capital humain propice et d'un environnement économique capable de créer des emplois, les pays d'ASS pourraient alors jouir de relations étroites avec les pays de l'ASE. Deux exemples concrets illustrent le potentiel d'échanges que renferme la participation aux CVM : le thé et le cacao (CNUCED, 2019). Troisième exportateur mondial de thé et champion de l'Afrique dans ce domaine, le Kenya compte parmi les pays qui ont le mieux réussi à intégrer les petits exploitants agricoles dans la chaîne de valeur du thé. Leur participation à la gestion des étapes de transformation et de commercialisation ouvre un potentiel d'emplois par les échanges avec des PED d'ASE comme le Vietnam (cinquième exportateur mondial). Autre exemple, la participation du sous-continent africain à la chaîne du cacao reste dichotomique : alors que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest fournissent les pays principalement développés en cacao brut (citons Nestlé ou Cadbury qui s'approvisionnent en Côte d'Ivoire), quelques autres comme l'Afrique du Sud exportent des produits finis à base de chocolat en s'approvisionnant en dehors du continent (l'Indonésie, devenue troisième producteur mondial de fèves de cacao). Porteur d'un commerce Sud-Sud, il importe donc aux pays concernés de s'accaparer une chaîne du cacao profitable à l'emploi local.

3. QUELLES POLITIQUES POUR RENFORCER LES ÉCHANGES ?

Par le passé, l'usage de technologies désuètes et les coûts de transport élevés ont considérablement freiné la croissance africaine. Aujourd'hui, devancés par la Chine et l'Inde, les pays d'ASE multiplient les efforts de rapprochement avec les partenaires africains en vue d'améliorer leur environnement d'affaires et de les faire participer aux CVM.

3.1. Favoriser les investissements sur de nouveaux marchés ?

Depuis 2000, le stock global des investissements directs étrangers (IDE) en ASS a considérablement augmenté et ceci a initialement répondu à une demande croissante de ressources. La « ruée vers l’Afrique » menée par l’Inde et la Chine a conceptualisé un mouvement d’investissement dans les industries extractives ou d’achat de terres arables dans le but d’exploiter les activités agricoles et de sécuriser les approvisionnements. Si l’Inde reste le cinquième investisseur (avec Maurice comme première destination, liée à sa législation fiscale avantageuse), son rival chinois est devenu en 2016 le premier pourvoyeur asiatique de capitaux étrangers en Afrique, tous types de fonds confondus (IDE, aide, prêts dans le cas de financement de projets), alors qu’il occupait encore la neuvième place en 2015. Pour autant, l’IDE chinois en Afrique affiche une baisse régulière depuis 2011 et ne représente que 1,2 % de son IDE total dans le monde (Pairault, 2018). Enfin, rappelons qu’un aspect important des investissements chinois sur le continent africain, de par sa concentration sectorielle et son orientation vers les objectifs stratégiques du géant asiatique, est sa faible création d’emplois, inférieure en moyenne à celle des investissements chinois dans d’autres régions du monde : 1,78 personne par million \$ US investi en Afrique contre 2,24 ailleurs (Forbes, 2019). Sans création d’emplois, ni les flux commerciaux, ni les flux d’IDE ne pourront tirer bénéfice de la dynamique démographique du continent.

Toutefois, les investissements des pays d’ASE sont en expansion et concernent divers secteurs selon les évolutions récentes (Vaidyanathan, 2016). Prise en exemple par Rubiolo (2016b), la Malaisie accumulait un stock d’IDE en Afrique de 19 milliards \$ US en 2011 ; ce qui en a fait le premier investisseur asiatique (avec des grandes firmes comme Petronas et Sime Darby), devançant même l’Inde et la Chine. L’investissement malaisien porte en grande partie sur le secteur financier, avec notamment de la finance islamique dans beaucoup de pays africains ; mais il couvre également l’agrobusiness (production d’huile de palme, de caoutchouc, etc.). Ce pays est loin d’être le seul à investir puisque certains pays d’ASS offrent des opportunités attractives en levant des restrictions sur les concessions foncières et en allégeant les conditions en matière d’emploi et d’environnement. L’ASS enregistre une arrivée massive d’investisseurs venant de Singapour ou d’Indonésie, car si elle a réalisé d’immenses progrès en matière de capital humain, les investissements en capital physique constituent l’essentiel des besoins : réseaux de transport, énergie et hydroélectricité, assainissement, technologies de l’information et télécommunications, et sans oublier l’agriculture. Ainsi, le Kenya et le Rwanda sont en train de devenir les plateformes technologiques de l’Afrique de l’Est et ont commencé à susciter l’intérêt de Singapour (Rubiolo, op. cit.). Le Vietnam illustre cette « nouvelle » politique africaine. Tout comme Petronas, la compagnie pétrolière et gazière publique qui a été un pionnier des investissements malaisiens dans le secteur de l’énergie (principalement l’industrie extractive pétrolière) au Soudan (depuis 1996), en Égypte (2001) et en Afrique du Sud, le géant militaire des télécommunications Viettel Group fait partie des entreprises vietnamiennes pionnières sur le continent africain et a récemment lancé son opérateur mobile Lumitel (Viet Nam News, 2019).

3.2. Faire de l'Afrique une priorité ? Une démarche de promotion et de renforcement des liens bilatéraux

L'écart de dynamique entre les deux géants asiatiques (Inde, Chine) et l'ASE semble traduire leur différence assez visible en termes de partenariat économique et commercial. La Chine a, dès le début du XXI^e siècle, mis en place une politique très volontariste vis-à-vis du continent africain. En échange de ressources naturelles (pétrole, métaux, minerai de fer, entre autres), le géant asiatique a multiplié d'importants projets en Afrique et s'affiche comme une alternative aux puissances économiques occidentales, l'Union européenne en premier lieu (Beuret et al., 2008). Si cette intensité est toute récente, l'Inde se distingue par une présence plus ancienne grâce à une diaspora implantée sur le continent (Afrique de l'Est, Maurice et Afrique du Sud notamment) à travers les transferts de main-d'œuvre du temps de l'Empire britannique. Cette présence a été intensifiée par l'installation de grands groupes comme Tata (automobile), ArcelorMittal (numéro un mondial de la sidérurgie), Airtel (téléphonie mobile) ou Dabur (produits cosmétiques, pharmaceutiques), qui sont devenus un relais au sommet de l'État pour asseoir une stratégie commerciale. Facilités de crédit, aide liée à l'implantation des entreprises, à côté de la multiplication de nouvelles ambassades sont autant d'exemples d'actions menées par l'Inde pour renforcer son engagement en Afrique (Boillot, 2019).

À l'image de la Chine et de l'Inde, de nombreux pays d'ASE se dotent d'une politique africaine plus ambitieuse et s'efforcent d'accroître leur présence en vue d'élargir les opportunités d'investissement des entreprises. Dans le cadre de l'ASEAN, l'expansion des relations commerciales s'est bien accompagnée de certaines initiatives diplomatiques telles que l'AASROC (Asian African Sub Regional Organizations Conference – Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique en avril 2003), le NAASP (New Asian African Strategic Partnership – Nouveau partenariat stratégique afro-asiatique, adopté en 2005) et l'approche interrégionale entre l'ASEAN et l'Union africaine (mai 2012). Toutefois, les efforts déployés relèvent davantage d'initiatives bilatérales. L'Indonésie, par exemple, a rappelé son attachement à l'Afrique lors du 1^{er} Forum économique Indonésie-Afrique organisé les 10-11 avril 2018 à Bali. Avec pas moins de 586,56 millions \$ US d'accords commerciaux qui y ont été annoncés (banque, construction, exploitation minière, aviation), ce forum a permis au plus grand archipel du monde de souligner que « *l'Afrique n'est pas un continent étranger pour l'Indonésie. Nous partageons beaucoup de points communs avec ce continent qui dispose d'un potentiel abondant et encore inexploité* » (Agence Ecofin, 2018).

De façon similaire, à l'occasion d'une rencontre organisée par le ministère des Affaires étrangères avec des ambassadeurs des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, le Vietnam a réaffirmé son intention de stimuler sa coopération avec l'Afrique (Le Courrier du Vietnam, 2018). Les échanges bilatéraux Vietnam-Afrique ont fait un bond de 250 % entre 2010 et 2018, passant de 2,52 milliards \$ US à 6,6 milliards \$ US. Reste que cette dynamique d'échanges doit être davantage appuyée par les organismes publics en matière de communication pour une meilleure connaissance des marchés, d'organisation de foires commerciales, de développement des systèmes de paiement ou de résolution des litiges.

C'est d'ailleurs dans cette optique que l'ouverture prochaine d'une banque commerciale vietnamienne en Afrique du Sud a été validée par les deux parties (Nhan dan, 2019) (tout comme des facilités de crédit à l'exportation ont été envisagées de façon similaire par l'Indonésie).

Tout ceci contribuerait à créer un meilleur climat de confiance et un environnement d'affaires ou d'investissement fiable⁽²⁾. À ce titre, le Vietnam multiplie les mesures destinées à renforcer les liens avec le Nigéria, le Kenya ou l'Afrique du Sud, estimant que leur commerce bilatéral « n'était pas à la hauteur de son potentiel » (Le Courrier du Vietnam, 2019). Par une meilleure visibilité sur la scène internationale, ses postes de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2020-2021 et de présidence tournante de l'ASEAN en 2020 lui offrent l'occasion de renforcer ces relations. Enfin, une coopération économique plus large Vietnam-Afrique serait intensifiée au travers de la francophonie : comme l'atteste le séminaire organisé par l'Organisation internationale de la francophonie le 6 décembre 2019 à Hanoï (Le Courrier du Vietnam, 2019). En somme, les liens que se tisse le Vietnam avec les pays d'ASS en particulier, et avec l'ensemble du continent africain plus généralement, contribuent à une sortie définitive de son isolement depuis le Doi Moi, par une « politique étrangère multidirectionnelle » que le gouvernement appelle de ses vœux.

3.3. Un partenariat Sud-Sud à institutionnaliser

Face au rapport de force États-Unis/Chine sur la scène internationale, les exemples cités montrent que la coopération entre les deux régions doit se construire sur une volonté politique. Pourtant, bien des arguments ont été avancés pour discréditer une alliance entre l'ASS et l'ASE : différences culturelles avec un fractionnement ethnique, linguistique et religieux, conflits récurrents, un marché limité et des structures productives minées par la maladie hollandaise. Au-delà des défis communs, les luttes d'indépendance nationale passées ont pourtant forgé une histoire commune sur laquelle la conférence de Bandung en 1955 avait initié des contacts privilégiés, en reconnaissant la nécessité d'encourager une coopération économique, culturelle et politique étroite entre l'Afrique et l'Asie.

Si cet élan a été mis à mal par les stratégies de substitution à l'importation (pour remédier au modèle d'économie dépendante mis en place par les anciennes puissances coloniales), puis par les programmes d'ajustement structurel prônés par les organisations internationales, des préoccupations sont aujourd'hui partagées par les deux sous-régions : dispositions bilatérales et multilatérales en vue de stabiliser les prix internationaux et la demande mondiale, assistance technique et scientifique dans le cadre d'accords institutionnels, établissement d'un fonds pour le développement économique, organisation de projets communs par le renforcement d'une intégration interrégionale.

Ainsi, une coopération sur la base d'intérêts mutuels, d'une égalité de traitement et du respect de la souveraineté nationale a été remise en avant lors du Sommet Afrique-Asie qui s'est tenu du 22 au 24 avril 2015 à Jakarta, en Indonésie. Sur le thème « Renforcer la coopération Sud-Sud pour promouvoir la paix et la prospérité dans le monde », cette

rencontre devait commémorer le 60^e anniversaire de la conférence de Bandung et le 10^e anniversaire des relations de partenariat afro-asiatique. Elle a été précédée le 21 avril d'un Sommet d'affaires afro-asiatique 2015 (AABS 2015). Dans son allocution d'ouverture, le président indonésien Joko Widodo a alors affirmé qu'il s'agissait « du moment pour les deux continents de promouvoir leur coopération dans le commerce et l'investissement, comme pour leurs milieux d'affaires de concrétiser l'esprit de la Conférence de Bandung » (Le Courrier du Vietnam, 2015).

Si l'intégration intrarégionale se poursuit sur les deux continents, un partenariat Sud-Sud est néanmoins primordial à deux niveaux. D'abord, les pays africains peuvent tirer des leçons de certaines expériences de développement en ASE telles que celle du Vietnam, pays dans lequel des avancées significatives ont été enregistrées pour sortir d'importantes couches de la population de la pauvreté et intégrer l'économie mondiale (Chuékou, 2018). Beaucoup de défis demanderont une expertise partagée, notamment sur les aléas liés au changement climatique, les enjeux de la transformation numérique, la stabilisation des cours de produits de base, ou encore l'établissement d'une gouvernance et de mécanismes de régulation économique efficaces. Du reste, une exploration de coopération technique et industrielle est possible dans des industries stratégiques comme l'huile de palme ou les hydrocarbures (CommodAfrica, 2018) ; de même que le renforcement des capacités est primordial au travers de la création d'institutions spécialisées, la mobilité de cadres et d'étudiants entre les deux continents (accords d'échange, octroi de bourses d'études).

Ensuite, il demeure un commerce Sud-Sud dont les potentialités sont à exploiter au travers d'accords préférentiels interrégionaux. Certains accords entre pays notamment, pourraient être destinés à jeter un pont entre des accords existants (AFTA au sein de l'ASEAN avec la CEDEAO ou l'UEMOA en Afrique de l'Ouest, le SADC ou le SACU en Afrique australe) qui seront élargis à terme afin de faciliter les procédures d'échange et de paiement. Par ailleurs, ils offrent l'opportunité pour les pays d'ASE de profiter de préférences fiscales ou tarifaires que l'Union européenne offre à plusieurs pays du sous-continent africain (l'Éthiopie en est une illustration). L'Inde a ouvert la marche en songeant à signer un traité commercial bilatéral avec le SACU (en Afrique australe) et le COMESA (en Afrique de l'Ouest) ; ce choix partenarial est à replacer dans l'actualité récente dans laquelle l'Inde a annoncé son retrait des négociations sur le Partenariat économique régional « global » (Regional Comprehensive Economic Partnership – RCEP).

Face à cela, et alors que l'économie mondiale compte aujourd'hui un nombre impressionnant d'accords commerciaux, on n'en compte absolument aucun reliant étroitement les pays d'ASS et d'ASE. Et pourtant, les économistes sont aujourd'hui convaincus que ces accords sont d'importants moyens de renforcer leurs échanges. Un espoir serait dans le NAASP, partenariat stratégique réaffirmé par le président indonésien Joko Widodo dans son discours de clôture du Sommet Afrique-Asie le 23 avril 2015. Enfin, il y a été déclaré « le 24 avril Journée Asie-Afrique et Bandung, capitale de la solidarité Asie-Afrique » (Le Courrier du Vietnam, 2015).

4. CONCLUSION

D'aucuns arguent que le commerce Sud-Sud est surtout un commerce Sud-Chine : à en juger par les tendances récentes, l'intensification des échanges afro-asiatiques offre l'occasion pour les pays d'ASS et d'ASE de bénéficier de synergies d'un « Sud global » (*Global South*). Tout en répondant aux principes de Bandung, une telle perspective permettrait au continent africain de sortir de la « malédiction des ressources » et de réduire la fragilité des pays les plus faibles. Plus que nécessaire, une coopération pour le développement est devenue aujourd'hui une alternative face à la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine et à l'enlisement de l'Union européenne dans un ralentissement persistant.

Après une marginalisation économique dont a longtemps souffert le continent, on vante depuis le début du nouveau millénaire la « renaissance africaine », avec un taux annuel de progression du PIB par habitant qui est passé de près de 0 à 3 %. Par une diversification croissante de ses partenaires commerciaux, l'ASS a par ailleurs amélioré sa résilience économique face aux chocs externes. Cependant, en comparaison avec les autres régions en développement telles que l'ASE, des progrès restent à faire : la croissance du PIB par habitant y contribue deux fois moins à la réduction de la pauvreté qu'en Asie (BAfD, op. cit.). Une première issue serait de baser l'industrialisation sur l'agroalimentaire et de miser sur un commerce de produits agricoles transformés. Certains produits sont exportés par les pays des deux côtés ; loin d'être une rivalité, ils offrent l'occasion de les faire participer aux CVM à différentes étapes de la transformation agroalimentaire ou de leur distribution. Cette spécialisation expose néanmoins les pays concernés à un double handicap : d'une part, des prix à l'exportation qui sont soumis à de fortes fluctuations ; d'autre part, une vulnérabilité aux facteurs climatiques qui fragilise d'autant les économies nationales. Outre le fait de réduire les inégalités, une seconde issue serait de diversifier davantage leurs économies au profit de secteurs qui offrent à la population de réelles perspectives d'emploi. Sur ce point, les pays d'ASS auraient beaucoup à apprendre des pays sud-est asiatiques.

Tributaires pour certains de leur richesse en ressources naturelles, l'avenir de la croissance et de la transformation structurelle de l'ASS serait alors à envisager dans une coopération avec les économies d'ASE. Premièrement, l'accès aux marchés sud-est asiatiques exerce un important effet multiplicateur sur le développement des capacités productives des pays d'ASS. Deuxièmement, en multipliant les échanges à différents stades de production, une spécialisation verticale au centre des CVM place les PED d'Asie (et en corollaire leur dynamique de demande d'importation) au cœur d'un processus cumulatif qui contribue à une diversification à l'exportation des PED africains : dans les activités en amont (fournisseurs d'entrants dans la fabrication de produits manufacturés) comme en aval (utilisateurs de biens finaux). À mesure que les salaires augmentent en Asie, il arrivera un moment où il deviendra rentable pour les entreprises de se délocaliser en Afrique ; tout comme certains marchés de ce continent d'avenir peuvent devenir alternatifs aux partenaires habituels.

Fondatrice du mouvement des non-alignés et du concept de tiers-monde, la conférence de Bandung avait réuni des pays leaders en Asie qui sont aujourd'hui les principaux partenaires

Sud de l’Afrique. Dans cette nouvelle décennie, un accord commercial Sud-Sud reliant les deux continents marquerait un signal fort du regain d’intérêt mutuel, dans l’esprit de Bandung. □

NOTES

⁽¹⁾ Voir au lien, (<https://comtrade.un.org/>).

⁽²⁾ L’article cite le cas de Tan Long, une entreprise vietnamienne spécialisée dans l’importation de noix de cajou et de coton qui a ses bureaux implantés en Côte d’Ivoire, Guinée-Bissau et Tanzanie.

RÉFÉRENCES

1. Anthony Venables. 2010. « Economic Geography and African Development », *Papers in Regional Science*, vol. 84, n° 3, p. 469-83.
2. CNUCED. 2008. *Coopération Sud-Sud et intégration régionale : état des lieux et perspectives*, Note du secrétariat de la CNUCED TD/B/C.II/MEM.2/2, Nations unies, Genève, 26 novembre.
3. CNUCED. 2019. *Le développement économique en Afrique-Rapport 2019*. Made in Africa – les règles d’origine, un tremplin pour le commerce intra-africain, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Nations unies, Genève.
4. Dani Rodrik. 2014. « An African Growth Miracle ? », NBER Working Paper, n° 2018, avril.
5. Diadié Diaw, Arsène Rieber et Thi Anh-Dao Tran. 2014. « Performance à l’exportation et commerce Sud-Sud : une analyse sectorielle appliquée à l’Afrique sub-saharienne », *Revue économique*, vol. 65, n° 6, p. 931-956.
6. Florencia Rubiolo. 2016a. « Emergents in the African scenario : A South-South approach to Southeast Asia diplomatic and trade initiatives in the continent », *Brazilian Journal of International Relations*, vol. 5, n° 1, janvier-avril.
7. Florencia Rubiolo. 2016b. « L’Asie du Sud-Est en Afrique : un partenaire pour le développement ? », *Passerelles*, vol. 17, n° 23, septembre.
8. Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD). 2016. « Rapport sur le développement en Afrique ». Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable. <https://www.jeuneafrique.com/811837/economie/rerelations-inde-afrique-letat-indien-nest-intervenu-en-tant-quacteur-majeur-que-tres-recemment/>.
9. Jean-Baptiste Gros, Gaëlle Letilly et Sylvie Martinet. 2002. « Performances commerciales de l’Afrique subsaharienne : une diversification nécessaire », Document de travail DT/2002/13, DIAL-IRD, novembre.
10. Jean-Joseph Boillot, « Relations Inde-Afrique », Jeune Afrique, (en ligne : <https://www.jeuneafrique.com/811837/economie/rerelations-inde-afrique-letat-indien-nest-intervenu-en-tant-quacteur-majeur-que-tres-recemment/>).
11. M. Humphreys, J.D. Sachs et J.E. Stiglitz. 2007. « What Is the Problem with Natural Resource Wealth ? », in M. Humphreys, J.D. Sachs et J.E. Stiglitz (dir.), *Escaping the Resource Curse*, New York, Columbia University Press, p. 1-20.

12. Michel Beuret, Serge Michel et Paolo Woods. 2008. *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Éditions Grasset et Fasquelle.
13. Olivier Piot. 2017. « Rencontre avec les pionniers de l'africapitalisme », *Le Monde diplomatique*, novembre, p. 4-5.
14. Philomène Robin, « Chinafrique : diplomatie, intérêts économiques et mutations politiques », Billet de blog 2011-2014, Terra Nova-Le Club de Mediapart, 11 juillet 2009.
15. Ricardo Hausmann et Cesar Hidalgo. 2011. « The network structure of economic output », *Journal of Economic Growth*, vol. 16, n° 4, p. 309-342.
16. Thierry Pairault, « La Chine en Afrique : un fournisseur de marchandises et un prestataire de services plutôt qu'un investisseur », *Passerelles*, vol. 19, n° 5, 21 août 2018.
17. Valentin Chuékou. 2018. *Vietnam : un modèle de développement pour l'Afrique*, Éditions l'Harmattan.
18. Veda Vaidyanathan. 2016. « Exploring Trade and Investment Patterns of ASEAN in Africa : Are they Limited by the Bigger Asian Powers », Institute of Chinese Studies (Delhi), Occasional Paper, n° 13, p. 1-25.
19. « Implications for Africa from China's One Belt One Road Strategy », African Center for Strategic Studies : (<https://africacenter.org/spotlight/implications-for-africa-china-one-belt-one-road-strategy/>).
20. « L'Afrique, marché plein de potentiels pour le Vietnam », *Le Courrier du Vietnam*, 11 septembre 2018.
21. « L'Indonésie à la conquête de l'Afrique », *Commod Africa*, 11 avril 2018.
22. « L'OIF voudrait intensifier la coopération Vietnam-Afrique », *Le Courrier du Vietnam*, n° 51, 13-19 décembre 2019.
23. « Le Sommet d'Affaires afro-asiatique promeut la coopération économique entre les deux continents », *Le Courrier du Vietnam*, 21 avril 2015.
24. « Les échanges commerciaux entre l'Indonésie et l'Afrique ont augmenté de 15,44 % en 2017, à 8,85 milliards \$ », Agence Ecofin, 13 avril 2018.
25. « Les investissements de la Chine en Afrique et leurs répercussions », *Forbes*, 19 août 2019.
26. « Les pays d'Afrique et d'Asie réaffirment leur engagement pour une coopération renforcée », *Le Courrier du Vietnam*, 24 avril 2015.
27. « Mesures pour renforcer les liens Vietnam-Kenya », *Le Courrier du Vietnam*, n° 51, 13-19 décembre 2019.
28. « Pékin ne tolère aucune critique et entend le rappeler à ses amis africains », *Le Monde*, 8 janvier 2020.
29. « Stimuler les échanges économiques et commerciaux Vietnam-Afrique du Sud », *Nhan Dan*, 7 novembre 2019.
30. « The African connection », *Viet Nam News*, 7 décembre 2019.